

DEPARTEMENT

Séance du 1^{er} avril 2022

DORDOGNE

Présent(e)	9
Procuration	1
Supplé.e	5
total	15

L'an deux- mille-vingt-deux, le premier avril, à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 10 mars 2022.

GAUTHIER Florence est désignée secrétaire de séance.

Liste des délégués présents avec pouvoir de vote

		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme- Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick		x		LAPORTE Alain
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		x		
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne		x		CHAUMEL Jean- Marie
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques		x		DELIBIE Didier
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme		x		
CC Terrassonnais Haut Périgord Noir	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean				CHANQUOI Jean- Marie
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand		x		ROUDIER Stéphane
	Titulaire	BOUCHARD	Henri		x		
	Titulaire	LEOTHIER	Christian		x		
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		x	GAUTHIER Florence	
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René	x			

Délégués en exercice	19
Présents avec pouvoir de vote	15
Nombre de votants	15

Délibération n° 2022-04-01-001

Compte administratif – budget principal

Les membres du Comité syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Monsieur le Président présente les résultats de l'exercice 2021 à l'assemblée délibérante.

Monsieur le Président précise que ces résultats sont conformes au compte de gestion produit par le comptable du Centre des Finances Publiques de Sarlat La Canéda.

Monsieur le Président, après avoir donné toutes les explications souhaitées, se retire et ne participe pas au vote. Monsieur Jean-Marie LAVAL assure la présidence pour ce vote.

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

<u>EXECUTION DU BUDGET 2021</u>			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
EXPLOITATION	23.918,10 €	66.248,29€	+ 42.330,19 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	+ 42.330,19€
<u>REPORTS 2020</u>			
EXPLOITATION 002	0,00 €	61.743,86 €	61.743,86 €
INVESTISSEMENT 001	0,00 €	135.000,00 €	135.000,00€
<u>RESULTAT CUMULE 2021</u>			
EXPLOITATION	23.918,10 €	127.992,15 €	104.074,05 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	135 000,00 €	135.000,00 €
TOTAL	23.918,10 €	262.992,15€	239.074,05 €
<u>RESTES A REALISER 2021</u>			
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<u>RESULTAT NET 2021</u>			239.074,05 €

Vote pour	15
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme.
 Le Président,
 Jean-Michel Perusin

Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Noir

Place Marc Busson – 24 200 SARLAT – Tél : 05.53.31.56.01

DEPARTEMENT

Séance du 1^{er} avril 2022

DORDOGNE

Présent(e)	9
Procuration	1
Supplé.e	5
total	15

L'an deux- mille-vingt-deux, le premier avril, à quatorze heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 10 mars 2022

GAUTHIER Florence est désignée secrétaire de séance.

Liste des délégués présents avec pouvoir de vote

		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme-Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénélon	Titulaire	BONNEFON	Patrick		x		LAPORTE Alain
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		x		
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne		x		CHAUMEL Jean- Marie
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques		x		DELIBIE Didier
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme		x		
CC Terrassonnais Haut Périgord Noir	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean				CHANQUOI Jean- Marie
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand		x		ROUDIER Stéphane
	Titulaire	BOUCHARD	Henri		x		
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	LEOTHIER	Christian		x		
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		x	GAUTHIER Florence	
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René	x			

Délégués en exercice	19
Présents avec pouvoir de vote	15
Nombre de votants	15

Délibération n° 2022-04-01-002

Affectation des résultats 2021 – Budget SM SCoT PN

L'exécution de l'exercice 2021 du budget SM SCOT PN laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées :	23.918,10 €
Recettes réalisées :	<u>66.248,29 €</u>
Soit un résultat 2021 de :	+ 42.330,19 €
Report 2020 :	+ 61.743,86 €
Soit un résultat cumulé de :	104.074,05 €

Section d'Investissement :

Dépenses réalisées :	0,00 €
Recettes réalisées :	<u>0,00 €</u>
Soit un solde d'exécution 2021 de :	0,00 €

Report 2020:	+ 135.000,00 €
Soit un solde cumulé de :	+ 135 000,00 €
Reste à réaliser en dépenses :	0,00 €
Reste à réaliser en recettes :	0,00 €
Solde restes à réaliser	0,00 €
Besoin net de la section d'Investissement :	0,00 €

Résultat global 2021	+ 239.074,05 €
-----------------------------	-----------------------

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats comme suit :

- **104.074,05 €** reportés en recettes de fonctionnement au compte 002
- **135.000,00 €** reportés en recettes d'investissement au compte 001

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter au budget 2022, les résultats de l'exercice 2021 tels que proposés ci-dessus.

Vote pour	15
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme.
 Le Président,
 Jean-Michel Perusin

DEPARTEMENT

Séance du 1^{er} avril 2022

DORDOGNE

Présent(e)	9
Procuration	1
Supplé.e	5
total	15

L'an deux- mille-vingt-deux, le premier avril, à quatorze heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 10 mars 2022.

GAUTHIER Florence est désignée secrétaire de séance.

Liste des délégués présents avec pouvoir de vote

		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme- Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick		x		LAPORTE Alain
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		x		
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne		x		CHAUMEL Jean- Marie
	de PERETTI	Jean- Jacques			x		DELIBIE Didier
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
CC Terrassonnais Haut Périgord Noir	Titulaire	PEYRAT	Jérôme		x		
	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean				CHANQUOI Jean- Marie
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
	Titulaire	CAGNIART	Bertrand		x		ROUDIER Stéphane
	Titulaire	BOUCHARD	Henri		x		
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	LEOTHIER	Christian		x		
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		x	GAUTHIER Florence	
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René	x			

Délégués en exercice	19
Présents avec pouvoir de vote	15
Nombre de votants	15

Délibération n° 2022-04-01-003

Débat d'orientation budgétaire 2022

Le débat d'orientation budgétaire est l'occasion pour les membres du comité syndical d'échanger sur les objectifs de la démarche SCoT et sur les moyens mobilisés pour poursuivre ces objectifs.

L'organisation actuelle s'appuie sur les moyens matériels et humains de la structure Pays du Périgord Noir. En accord avec l'association de Pays, les délégués souhaitent faire évoluer la structure du Syndicat Mixte de SCoT avec le recrutement d'un.e agent.e dédié.e à la démarche SCoT. Cette personne sera recrutée directement par le syndicat mixte. Dès le recrutement effectué, il faudra faire évoluer le contenu de la convention qui lie le Pays et le Syndicat Mixte. A noter que la fin de la mutualisation des frais de structure va entraîner une augmentation des dépenses du syndicat.

La convention avec l'ATD, signée en 2019, pose également problème. Il est donc proposé de mettre fin à cette convention et de repartir sur une base renouvelée répondant mieux aux besoins du syndicat.

La cotisation pour l'année 2022 est maintenue à 50 centimes par an et par habitant ;

Le comité syndical prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) du Syndicat Mixte pour l'exercice 2020 tenu lors de cette séance.

Vote pour	15
Vote contre	0
Abstention	0



Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Le Président,
Jean-Michel Perusin

Séance du 01 avril 2022

DEPARTEMENT

DORDOGNE

L'an deux-mille-vingt-deux, le premier avril, à quatorze heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du Syndicat Mixte, sur convocation en date du 10 mars 2022.

Présent(e)	9
Procuration	1
Supplé.e	5
total	15

GAUTHIER Florence est désignée secrétaire de séance ;

Liste des présents avec pouvoir de vote:

		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme-Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick		x		LAPORTE Alain
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		x		
CC Sariat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne		x		CHAUMEL Jean- Marie
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques		x		DELIBIE Didier
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme		x		
CC Terrassonnais Haut Périgord Noir	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean				CHANQUOI Jean- Marie
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand		x		ROUDIER Stéphane
	Titulaire	BOUCHARD	Henri		x		
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	LEOTHIER	Christian		x		
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		x	GAUTHIER Florence	
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René	x			

Délégués en exercice	19
Présents avec pouvoir de vote	15
Nombre de votants	15

Délibération n° 2022-04-01-004

Budget primitif 2022 – budget principal

Le Président présente aux membres du comité syndical le projet du budget primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2022 du budget principal, et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé,

Les membres du comité syndical, après avoir entendu les motifs, procèdent au vote du budget primitif 2022.

Le Comité syndical :

- **ARRETE** aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2022 au titre de ce budget primitif et s'élevant à :

Fonctionnement : 145.642,05 €

Investissement : 195.927,05 €

- **DECIDE** de voter les dépenses et les recettes par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement soit :

FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES
023	Virement à la section d'investissement	60 927,05	002	Excédent de fonctionnement	104 074,05 €
011	Charges à caractère général	43 715,00 €	74	Subvention d'équipement	41 568,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	75	Autres produits de gestion courant	- €
012	Charges de personnel	40 000,00 €	77	Produits exceptionnels	- €
TOTAL		145 642,05 €	TOTAL		145 642,05 €

INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES
20	Immobilisations Incorporelles	191 927,05 €	001	Excédent antérieur reporté	135 000,00 €
21	Immobilisations Corporelles	4 000,00 €	021	Virement de la section d'exploitation	60 927,05 €
			13	Subvention d'investissement	
TOTAL		195 927,05 €	TOTAL		195 927,05 €

- **FIXE** le montant de la contribution des communautés de communes adhérentes à 50 centimes par habitant pour l'année 2022,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à l'exécution de ce budget.

Vote pour	15
Vote contre	0
Abstention	0



Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme.
 Le Président,
 Jean-Michel PERUSIN

Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Noir

Place Marc Busson – 24 200 SARLAT – Tél : 05.53.31.56.01

DEPARTEMENT

Séance du 1^{er} avril 2022

DORDOGNE

Présent(e)	9
Procuration	1
Supplé.e	5
total	15

L'an deux- mille-vingt-deux, le premier avril, à quatorze heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 10 mars 2022.

GAUTHIER Florence est désignée secrétaire de séance.

Liste des délégués présents avec pouvoir de vote

		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme-Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick		x		LAPORTE Alain
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		x		
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne		x		CHAUMEL Jean- Marie
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques		x		DELIBIE Didier
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme		x		
CC Terrassonnais Haut Périgord Noir	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean				CHANQUOI Jean- Marie
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
	Titulaire	CAGNIART	Bertrand		x		ROUDIER Stéphane
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	BOUCHARD	Henri		x		
	Titulaire	LEOTHIER	Christian		x		
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		x	GAUTHIER Florence	
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René	x			

Délégués en exercice	19
Présents avec pouvoir de vote	15
Nombre de votants	15

Délibération n° 2022-04-01-005

Recrutement d'un.e agent.e dédié.e à la démarche SCoT

Le Président expose les besoins du syndicat de procéder à un recrutement pour animer la démarche SCoT portée par le Syndicat mixte. Il précise que ce recrutement a été abordé avec l'association de Pays, cette dernière n'étant plus en mesure de mobiliser une ingénierie suffisante pour l'animation du syndicat.

Le Président procède à la lecture de la proposition d'offre d'emploi.

Après en avoir délibéré, le comité syndical valide le principe d'un recrutement d'un.e agent.e dédié.e et la proposition de rédaction de l'offre d'emploi.

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le

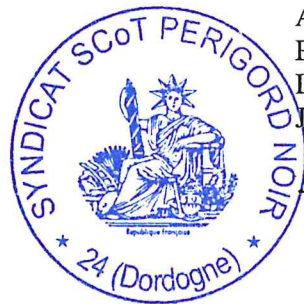


ID : 024-200081917-20220401-2022401DELIB005-DE

Vote pour	15
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Président,
Jean-Michel Perusin



Syndicat Mixte du SCOT du Périgord Noir

Place Marc Busson – 24 200 SARLAT – Tél : 05.53.31.56.01

DEPARTEMENT

Séance du 1^{er} avril 2022

DORDOGNE

L'an deux- mille-vingt-deux, le premier avril, à quatorze heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 10 mars 2022.

Présent(e)	9
Procuration	1
Supplé.e	5
total	15

GAUTHIER Florence est désignée secrétaire de séance.

Liste des délégués présents avec pouvoir de vote

		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme-Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick		x		LAPORTE Alain
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		x		
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne		x		CHAUMEL Jean- Marie
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques		x		DELIBIE Didier
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme		x		
CC Terrassonnais Haut Périgord Noir	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean				CHANQUOI Jean- Marie
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand		x		ROUDIER Stéphane
	Titulaire	BOUCHARD	Henri		x		
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	LEOTHIER	Christian		x		
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		x	GAUTHIER Florence	
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René	x			

Délégués en exercice	19
Présents avec pouvoir de vote	15
Nombre de votants	15

Délibération n° 2022-04-01-006

Fin de la convention actuelle avec l'ATD 24

Le Président reprend les éléments de la convention qui lie le Syndicat Mixte avec l'ATD 24. Les outils qui devaient être mis en place par l'ATD 24 n'ont pas pu être déployés, faute d'avancement suffisant de la démarche.

Le Président explique que les besoins du Syndicat Mixte doivent être de nouveau explicités et la méthode de travail revue avec l'ATD 24, au sein d'une nouvelle convention, et que la convention et les dépenses qui y sont liées, pour les années 2021 et 2022, doivent être annulées.

Le président procède à la lecture du courrier à l'attention du Président de l'ATD 24.

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 024-200081917-20220401-2022401DELIB006-DE

Après en avoir délibéré, le comité syndical valide le principe d'actualisation de la convention avec l'ATD 24 et d'annulation des dépenses liées à ladite convention pour les années 2021 et 2022.

Vote pour	15
Vote contre	0
Abstention	0



Fait et délibéré, le jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Le Président,
Jean-Michel Perusin